



## **Délibération du conseil d'administration de l'Université Paris-Panthéon-Assas**

Séance du mercredi 3 juillet 2024

Objet : Approbation de l'offre de formations en licence pour la rentrée 2025 suite.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2021-1831 du 24 décembre 2021 portant création de l'Université Paris-Panthéon-Assas et approbation de ses statuts ;

Après en avoir délibéré,

**Approuve** l'offre de formations en licence pour la rentrée 2025 suite telle qu'elle figure en annexe.

Membres présents et représentés : 35

Vote : Unanimité

Paris, le 18 JUIL. 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Affiché le 18 JUIL. 2024

Transmis au recteur, chancelier des universités, le 18 JUIL. 2024



## **Conseil d'administration du 3 juillet 2024**

### **OFFRE DE FORMATION 2025**

P. 2 Licence numérique Droit

P. 13 Licence Droit parcours Collège de droit

P. 22 Licence numérique Information-communication

P. 29 Licence Économie et gestion

## LICENCE NUMÉRIQUE DROIT

**Texte de référence :** Le Règlement des études de Licence s'applique à tous les diplômes de Licence. Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

### Règles spécifiques pour la licence de droit parcours numérique

Les études se déroulent principalement en ligne sur la plateforme pédagogique « Agorassas ». Des réunions à l'université peuvent être proposées au début de l'année universitaire ou avant les partiels.

Toutes les activités d'enseignement ont lieu via la plateforme pédagogique « Agorassas ».

Le parcours numérique de la licence de droit est particulièrement adapté pour les étudiants souhaitant cumuler leurs études de droit avec une activité professionnelle, la poursuite d'autres études ou la charge d'enfants en bas âge. Ce parcours s'adresse également aux étudiants en situation de handicap ou de maladie invalidante, aux étudiants sportifs de haut niveau, etc.

L'étudiant inscrit en licence numérique en droit suit l'ensemble de son parcours (première, deuxième, troisième années) à distance. En cours de licence, aucun transfert du parcours numérique au parcours classique de l'Université Paris-Panthéon-Assas n'est possible.

**Le transfert** du parcours classique au parcours numérique est accordé à la demande de l'étudiant. Ce transfert est définitif.

Les étudiants transférés du parcours classique au parcours numérique conservent les matières, les unités et les semestres précédemment validés en parcours classique. Les matières conservées ne peuvent être que celles figurant également dans la licence parcours numérique.

**La dispense d'assiduité** en parcours numérique de la licence de droit ne peut être accordée que sur dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'université. Elle ne vaut que pour les travaux dirigés. Pour bénéficier de cette dispense d'assiduité aux travaux dirigés, l'étudiant doit compléter la demande téléchargeable sur le site internet avant le 31 octobre de l'année en cours et fournir les justificatifs correspondant à sa situation.

### Unité Complémentaire Facultative

Le parcours International, l'option sport, et le Parcours Professionnalising, ne sont pas proposés en licence de droit parcours numérique.

Les points bonus ne peuvent être obtenus qu'avec l'Engagement étudiant et la certification PIX.

### Examens

Les sessions d'examens se déroulent à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

L'Université peut organiser les épreuves à l'étranger dans les locaux relevant des autorités françaises pour les étudiants séjournant à l'étranger au moment des épreuves.

Cette organisation des examens délocalisés peut se faire à la demande de l'étudiant par écrit lors de la communication officielle des dates par l'administration et dans les délais indiqués par cette dernière. Cette organisation est soumise à la condition de faisabilité : l'organisme d'accueil peut

notamment refuser l'organisation des épreuves en raison des jours fériés dans le pays concerné, d'indisponibilité des locaux ou autre.

Les frais d'organisation des examens à l'étranger sont déterminés par l'Organisme d'accueil. Ils sont couverts par l'(les) étudiant(s) concerné(s) directement selon les modalités fixées par l'Organisme d'accueil.

## ENSEIGNEMENTS

### 1ÈRE ANNÉE

#### SEMESTRE 1

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Introduction historique au droit
- Institutions judiciaires et administratives
- Problèmes économiques contemporains

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle. Le TD est noté sur 20 (coefficient 1).

#### SEMESTRE 2

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2
- Histoire du droit et des institutions

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD. Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Relations internationales
- Science politique

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix parmi :

- Économie politique
- Histoire du droit des personnes et des biens

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais (18h TD)

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle. Le TD est noté sur 20 (coefficient 1).

## 2ÈME ANNÉE

### SEMESTRE 3

#### UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Le Contrat
- Droit administratif – Les sources - Le juge

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières obligatoires :

- Droit des affaires – Structures de l'entreprise
- Histoire du droit des obligations
- Introduction au droit européen
- Principes généraux du procès

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### SEMESTRE 4

#### UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Responsabilité et autres sources
- Droit administratif – L'action administrative
- Droit pénal général

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD. La matière « Droit pénal général » se compose de 36h de CM et 5 TD 1h30.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des affaires – Activités de l'entreprise
- Finances publiques

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

**UC Facultative annuelle** : éléments spécifiques à la 2<sup>ème</sup> année de Licence de Droit

**Parcours professionnalisant :**

Acquérir des compétences numériques : Certification PIX, niveau 1

La certification donne lieu à l'attribution de 3 points bonus à l'année.

## **3ÈME ANNÉE**

### **OPTION DROIT PRIVÉ**

#### **SEMESTRE 5**

##### **UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires avec TD :

- Droit commun des sociétés
- Contrats spéciaux
- Procédure pénale

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières obligatoires sans TD :

- Droit international privé
- Droit des biens publics
- Droit de l'Union européenne
- Droit du travail

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 6**

##### **UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires avec TD :

- Régime général de l'obligation
- Droit spécial des sociétés

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

5 matières sans TD :

- Libertés fondamentales
- Droit de la famille
- Droit économique européen
- Droit fiscal
- Procédure civile

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

### **OPTION DROIT PRIVÉ ET DROIT PUBLIC**

#### **SEMESTRE 5**

##### **UEF5 (coefficients 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires avec TD :

- Droit commun des sociétés
- Droit de l'Union européenne
- Procédure pénale

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficients 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

##### **UEC5 (coefficients 1 - 10 ECTS)**

4 matières obligatoires sans TD :

- Droit des biens publics
- Droit international public
- Droit du travail
- Contrats spéciaux

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

#### **SEMESTRE 6**

##### **UEF6 (coefficients 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires avec TD :

- Libertés fondamentales
- Droit spécial des sociétés

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficients 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

##### **UEC6 (coefficients 1 - 10 ECTS)**

5 matières obligatoires sans TD :

- Droit fiscal
- Régime général de l'obligation
- Droit de la famille
- Droit économique européen
- Procédure civile

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

## OPTION DROIT PUBLIC

### SEMESTRE 5

#### UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS)

3 matières obligatoires avec TD :

- Droit de l'Union européenne
- Droit des biens publics
- Procédure pénale

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières sans TD :

- Droit commun des sociétés
- Droit international public
- Contrats spéciaux
- Droit du travail

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### SEMESTRE 6

#### UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD :

- Libertés fondamentales
- Droit économique européen

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS)

5 matières obligatoires sans TD :

- Droit fiscal
- Régime général de l'obligation
- Droit de la fonction publique
- Droit spécial des sociétés
- Procédure civile

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficients 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

#### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

**UC Facultative annuelle** : éléments spécifiques à la 3<sup>ème</sup> année de Licence de Droit

**Parcours professionnalisa**nt :

Renforcer les compétences numériques : Certification PIX, niveau 2

La certification donne lieu à l'attribution de 3 points bonus.

## LICENCE DROIT PARCOURS COLLÈGE DE DROIT

### Première année

#### Semestre 1

##### **UEF 1 (20 ECTS)**

##### **2 matières obligatoires avec TD**

- Introduction à l'étude du droit et droit civil (36h CM + 15h TD)
- Droit constitutionnel 1 (36h CM + 15h TD)

##### **UEC 1 (10 ECTS)**

##### **3 matières obligatoires sans TD**

- Introduction historique au droit (36h)
- Institutions judiciaires et administratives (36h)
- Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité (30h)

##### **1 matière obligatoire :**

- Anglais (18h)

##### **Unité Collège de droit 1 (UCDD 1) (5 ECTS)**

##### **3 séminaires obligatoires**

- Fondements du droit et culture juridique<sup>1</sup> (15 h)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (15h)
- Principes d'économie (15h)

##### **1 matière obligatoire :**

- Espagnol juridique ou Allemand juridique (15h)

#### Semestre 2

##### **UEF2 (20 ECTS)**

##### **3 matières obligatoires avec TD (20 ECTS)**

- Droit des personnes et des biens (48h CM + 15h TD)
- Droit constitutionnel 2 (36h CM + 15 h TD)
- Histoire du droit et des institutions (36h CM + 15h TD)

##### **UEC2 (10 ECTS)**

##### **1 matière au choix sans TD parmi :**

- Économie politique (30h)

<sup>1</sup> Il s'agit de changer légèrement l'intitulé de la matière actuellement dénommée « Fondements du droit », à contenu constant.

- Science politique (30h)
- Histoire du droit des personnes et des biens (30h)

**1 matière obligatoire :**

- Anglais (18h)

**Unité Collège de droit 2 (UCDD 2) (5 ECTS)**

**2 matières obligatoires :**

- Grands enjeux stratégiques (24h)
- Grands enjeux démocratiques (24h)

**3 séminaires obligatoires**

- Fondements du droit et culture juridique (15h<sup>2</sup>)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (15h<sup>3</sup>)
- Gestion de l'entreprise (15h<sup>4</sup>)

**1 matière obligatoire :**

- Espagnol juridique ou Allemand juridique (15h)

**Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

Chaque matière des UCDD est évaluée par un contrôle continu noté sur 20.  
Les étudiants des séminaires de l'UCDD 1 et 2 sont répartis en 3 groupes de 25.

**Première année du DU Collège de droit**

**-Les Rencontres Acteurs du droit et de la justice (deux journées)<sup>5</sup>** (ne donnant pas lieu à évaluation)

**-Les Conférences du Collège de droit** (organisation de deux conférences annuelles, une par semestre, animées par des invités, sur un thème d'actualité ou de réflexion – ne donnant pas lieu à évaluation)

**-Droit, littérature, art et cinéma – Projet collectif interdisciplinaire (12h)<sup>6</sup>** (avec évaluation)

Remarques :

-La présence à tous les enseignements des unités Collège de droit de la Licence de droit parcours Collège de droit est obligatoire ainsi qu'à tous les évènements organisés par le diplôme ;

-Pour être admis dans l'année supérieure du parcours de Licence de droit – Collège de droit, les étudiants doivent obtenir au moins 13/20 au DU.

---

<sup>2</sup> Au lieu de 12h30 actuellement.

<sup>3</sup> Au lieu de 12h30 actuellement.

<sup>4</sup> Au lieu de 12h30 actuellement.

<sup>5</sup> Il s'agit du séminaire d'intégration en École de Gendarmerie.

<sup>6</sup> Il s'agit d'un enseignement qui existe déjà dans le Collège de droit sous l'intitulé actuel « Droit et culture », actuellement en deuxième année. L'intitulé serait clarifié et précis. Cet enseignement se tiendrait au second semestre.

- La note du DU est composée à hauteur de :
  - 90% de la note obtenue à la Licence de droit – Collège de droit
  - 10% de la note obtenue au projet collectif interdisciplinaire « Droit, littérature, art et cinéma »

*NB : ces pourcentages doivent faire l'objet de simulations sur Apogée et peuvent évoluer. L'idée est de lier la Licence et le DU en termes de notes et de passage dans l'année supérieure.*

Les éléments ci-dessous devront être intégrés au règlement du diplôme lequel fera l'objet d'une adaptation et d'une réécriture d'ensemble.

### **Synthèse volume horaire L1 Collège de droit**

Volume horaire actuel Collège de droit 1 <sup>re</sup> année	Situation future
L1 + 105 h CDD	<b>615h annuelles</b> (hors options facultatives), réparties comme suit : S1 : 282h S2 : 333h Soit 102 h en plus par rapport à la L1 classique (513h)

## **Deuxième année**

### **Semestre 3**

#### **UEF 1 (20 ECTS)**

##### **2 matières obligatoires avec TD**

- Droit des obligations – Contrat (36h CM + 15h TD)
- Droit administratif 1 (36h CM + 15 h TD)

#### **UEC 1 (10 ECTS)**

##### **4 matières obligatoires sans TD**

- Droit des affaires – Structure de l'entreprise (36h)
- Histoire du droit des obligations (36h)
- Introduction au droit européen (36h)
- Principes généraux du procès (30h)

##### **1 matière obligatoire :**

- Anglais (18h)

#### **Unité Collège de droit 1 (UCDD 1) (5 ECTS)**

##### **1 matière obligatoire**

- Techniques de cassation (15h<sup>7</sup>)

##### **1 séminaire au choix parmi (choix annuel) :**

- Fondements du droit et culture juridique : philosophie du droit (24 h<sup>8</sup>)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (24 h<sup>9</sup>)
- Introduction à la microéconomie appliquée (*Introduction to Applied Microeconomics*)<sup>10</sup> (24 h<sup>11</sup>)<sup>12</sup>

### **Semestre 4**

#### **UEF 2 (20 ECTS)**

##### **3 matières obligatoires avec TD**

- Droit des obligations, responsabilité et autres sources (36h CM + 15h TD)
- Droit administratif 2 (36h CM + 15h TD)
- Droit pénal général (36h CM + 15h TD)

#### **UEC 2**

##### **1 matière obligatoire sans TD (10 ECTS)**

- Introduction au droit international (24 h)

---

<sup>7</sup> Au lieu de 12 h actuellement.

<sup>8</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>9</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>10</sup> Enseignement dispensé en anglais.

<sup>11</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>12</sup> Nécessité d'une répartition par semestre entre les enseignements d'économie (S1) et de gestion (S2). Actuellement, les cours de gestion sont répartis sur les deux semestres.

**1 matière à option au choix parmi**

- Droit des affaires – Activités de l’entreprise (36h)
- Histoire du droit pénal (36h)
- Finances publiques (36h)

**1 matière obligatoire :**

- Anglais (18h)

**Unité Collège de droit 2 (UCDD 2) (5 ECTS)****1 matière obligatoire**

- Grands enjeux juridictionnels et judiciaires (24h)

**1 séminaire au choix (choix annuel) parmi :**

- Fondements du droit et culture juridique : sociologie du droit (24 h<sup>13</sup>)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (24 h<sup>14</sup>)
- Gestion de l’entreprise (24 h<sup>15</sup>)<sup>16</sup>

**Règles spécifiques de 2<sup>e</sup> année**

Chaque matière des UCDD sont évaluées par un contrôle continu noté sur 20. Les étudiants des séminaires de l’UCDD 1 et 2 sont répartis en 3 groupes de 25.

---

<sup>13</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>14</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>15</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>16</sup> Nécessité d’une répartition par semestre entre ces deux matières : 24h en Economie (S1 ou S2) et 24h en Gestion de l’entreprise (S1 ou S2) pour organisation d’un examen semestriel. Actuellement, les cours de gestion sont répartis sur les deux semestres.

## **Deuxième année du DU Collège de droit**

**-Les Rencontres Acteurs du droit et de la justice (deux journées complètes et deux demi-journées)<sup>17</sup>** (ne donnant pas lieu à évaluation)

**-Les Conférences du Collège de droit** (organisation de deux conférences annuelles, une par semestre, animées par des invités, sur un thème d'actualité ou de réflexion – ne donnant pas lieu à évaluation)

**-Techniques de négociation dans la vie des affaires – *Business game*** (une journée complète ; avec évaluation)

**-Préparation au TOEIC** (facultatif) (12h)<sup>18</sup>

Remarques :

-La présence à tous les enseignements des unités Collège de droit de la Licence de droit parcours Collège de droit est obligatoire ainsi qu'à tous les évènements organisés par le diplôme ;

-Pour être admis dans l'année supérieure du parcours de Licence de droit – Collège de droit, les étudiants doivent obtenir au moins 13/20 au DU.

-La note du DU est composée à hauteur de :

-95% de la note obtenue à la Licence de droit – Collège de droit

-5% de la note obtenue à l'exercice de « Techniques de négociation dans la vie des affaires – *Business game* »

NB : ces pourcentages doivent faire l'objet de simulations sur Apogée et peuvent évoluer. L'idée est de lier la Licence et le DU en termes de notes et de passage dans l'année supérieure.

Les éléments ci-dessous devront être intégrés au règlement du diplôme lequel fera l'objet d'une adaptation et d'une réécriture d'ensemble.

## **Synthèse volume horaire L2 Collège de droit**

Volume horaire actuel 2 <sup>e</sup> année Collège de droit	Situation future
+ 88 heures d'enseignements en plus de la L2 (hors évènements et rencontres avec professionnels)	<b>576h annuelles</b> , réparties comme suit : S3 : 297h S4 : 279h Soit 87h en plus par rapport à la L2 classique (489h)

<sup>17</sup> Il s'agit du séminaire d'intégration en École de Gendarmerie (deux jours), des rencontres avec l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation (une demi-journée) ainsi qu'avec le Conseil supérieur du Notariat (une demi-journée).

<sup>18</sup> Les étudiants ne peuvent suivre cette préparation facultative qu'une fois, soit en deuxième, soit en troisième année.

## **Troisième année**

Pour préserver la dimension pluridisciplinaire du Collège de droit, il convient de reprendre dans ce parcours la maquette de L3 classique dans ses différentes combinaisons.

En effet, le Collège de droit n'a pas vocation à préjuger de l'orientation future des étudiants et doit continuer à accueillir tous les étudiants en L3 quelle que soit leur orientation en Master.

Dès lors, il n'y a pas d'autre choix que de reproduire, dans la troisième année de Licence du parcours Collège de droit, les différentes combinaisons de L3 en ajoutant, à chaque fois, les U CDD (unités d'enseignements spécifiques Collège de droit) correspondant aux enseignements propres du Collège de droit.

### **Semestre 5**

**UEF et UEC** : reprise des différentes combinaisons du semestre 5 de la L3

Et ajout de l'**Unité Collège de droit 1 (UCDD 1) (5 ECTS)** :

**1 séminaire au choix parmi (choix annuel) :**

- Fondements du droit et culture juridique (24 h<sup>19</sup>)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (24 h<sup>20</sup>)
- Introduction à l'analyse économique du droit (24 h<sup>21</sup>)

### **Semestre 6**

**UEF et UEC** : reprise des différentes combinaisons du semestre 6 de la L3

Et ajout des **Unités Collège de droit 2 (UCDD 2) (5ECTS)** :

**1 enseignement obligatoire :**

- Grands enjeux du numérique (24h)

**1 séminaire au choix parmi (choix annuel) :**

- Fondements du droit et culture juridique (24 h<sup>22</sup>)
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux (24 h<sup>23</sup>)
- Introduction à l'analyse économique du droit de l'entreprise, du droit bancaire et des marchés financiers (24 h<sup>24</sup>)

---

<sup>19</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>20</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>21</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>22</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>23</sup> Au lieu de 20h actuellement.

<sup>24</sup> Au lieu de 20h actuellement.

### **Règles spécifiques de 3e année**

Chaque matière des UCDD est évaluée par un contrôle continu noté sur 20.  
Les étudiants des séminaires de l'UCDD 1 et 2 sont répartis en 3 groupes de 25.

### **Troisième année du DU Collège de droit**

**- « Eloquence et rhétorique » comprenant :**

- ◊ un cours magistral : « Rhétorique : l'art de la persuasion en droit » (12h)
- ◊ une conférence professionnelle relative à l'éloquence (2h)
- ◊ un atelier Plaidoyers (6h)
- ◊ un concours de Plaidoyers (donnant lieu à évaluation)

**-Les Conférences du Collège de droit** (organisation de deux conférences annuelles, une par semestre, animées par des invités, sur un thème d'actualité ou de réflexion – ne donnant pas lieu à évaluation)

**-La préparation au TOEIC (facultatif) (12h)<sup>25</sup>**

Remarques :

- La présence à tous les enseignements des unités Collège de droit de la Licence de droit parcours Collège de droit est obligatoire ainsi qu'à tous les évènements organisés par le diplôme ;

-Pour obtenir le DU Collège de droit, les étudiants doivent obtenir au moins 13/20 au DU.

-La note du DU est composée à hauteur de :

-90% de la note obtenue à la Licence de droit – Collège de droit

-10% de la note obtenue à l'exercice de Concours de Plaidoyers

*NB : ces pourcentages doivent faire l'objet de simulations sur Apogée et peuvent évoluer. L'idée est de lier la Licence et le DU en termes de notes et de passage dans l'année supérieure.*

Les éléments ci-dessous devront être intégrés au règlement du diplôme lequel fera l'objet d'une adaptation et d'une réécriture d'ensemble.

### **Synthèse volume horaire L3 Collège de droit**

<b>Situation actuelle</b>	<b>Situation future</b>
<b>+ 84 h annuelles par rapport à la L3</b>	<b>671h annuelles</b> , réparties comme suit : S5 : 339h S6 : 332h Soit 92h en plus par rapport à la L3 classique (579h)

<sup>25</sup> Les étudiants ne peuvent suivre cette préparation facultative qu'une fois, soit en deuxième, soit en troisième année.

## LICENCE NUMÉRIQUE INFORMATION-COMMUNICATION

**Texte de référence :** Le Règlement des études de Licence s'applique à tous les diplômes de Licence. Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

### Règles spécifiques pour la licence information-communication parcours numérique

Les études se déroulent principalement en ligne sur la plateforme pédagogique « Agorassas ». Toutes les activités d'enseignement ont lieu via cette plateforme ou bien un outil externe mais proposé sur la plateforme pédagogique « Agorassas ».

Le parcours numérique de la licence information-communication est dédié et adapté aux étudiants empêchés d'entreprendre les études en présentiel : étudiants en activité professionnelle, étudiants d'autres disciplines, étudiants parents d'enfants en bas âge à charge, étudiants en situation de handicap ou de maladie invalidante, étudiants sportifs de haut niveau, etc.

L'étudiant inscrit en licence numérique suit l'ensemble de son parcours (première, deuxième, troisième années) en format numérique. Le transfert du parcours numérique en parcours classique de l'Université Paris-Panthéon-Assas n'est pas possible.

**Le transfert** du parcours classique en numérique est accordé à la demande des étudiants. Le retour en parcours classique ne sera pas autorisé.

Les étudiants transférés du parcours classique au numérique conservent les matières, les unités et les semestres validés en parcours classique.

**La dispense d'assiduité** en parcours numérique de la licence de droit ne peut être accordée que sur la dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'université. Pour bénéficier de cette dispense d'assiduité aux TD, l'étudiant doit compléter la demande téléchargeable sur le site internet avant le 31 octobre de l'année en cours et fournir les justificatifs correspondant à sa situation.

### Examens entièrement à distance

Les sessions d'examens se déroulent entièrement à distance, en mode synchrone, ce qui induit pour chaque étudiant d'anticiper sur les éventuels décalages horaires que sa convocation pourrait engendrer. Aucun aménagement particulier ne sera possible car les épreuves doivent se dérouler en même temps pour tous.

Afin d'éviter les fraudes aux examens, les épreuves seront organisées sous le contrôle d'un logiciel permettant de surveiller à distance l'usage de l'ordinateur où s'élabore les copies. Ces épreuves pourront se faire en mode off line afin d'éviter les risques de rupture d'épreuve liée à un incident de connexion. La participation aux examens est donc conditionnée à l'accord préalable de chaque étudiant à la charte d'usage du logiciel de contrôle susvisé qui sera proposée à signature en début d'année universitaire pour toutes les sessions. Aucune organisation alternative d'examen ne pourra être proposée aux personnes refusant de composer par l'intermédiaire de ce dispositif de contrôle.

## **ENSEIGNEMENTS**

### **1ÈRE ANNÉE**

#### **SEMESTRE 1**

##### **UEF1 (coefficient 1 - 16 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Introduction aux médias et au journalisme (8 ECTS)
- Introduction aux sciences de l'information et de la communication (8 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

##### **UEC1 (coefficient 1 - 8 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Libertés publiques (4 ECTS)
- Communication des organisations (4 ECTS)

Les matières « Libertés publiques » et « Communication des organisations » se composent de 18h de CM.

##### **UEM1 (coefficient 1 - 6 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2,5 ECTS)
- Atelier de citoyenneté numérique (2,5 ECTS)
- Méthodologie universitaire et de recherche documentaire (1 ECTS)

Les matières « Anglais spécialisé médias » et « Atelier de citoyenneté numérique » se composent de 18h de TD. La matière « Méthodologie universitaire et de recherche documentaire » se compose de 15h de TD.

#### **SEMESTRE 2**

##### **UEF2 (coefficient 1 - 16 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Histoire des technologies de communication (8 ECTS)
- Introduction à la sémiologie (8 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

##### **UEC2 (coefficient 1 - 9 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Relations internationales (4,5 ECTS)
- Histoire du droit et des institutions (4,5 ECTS)

Chaque matière se compose de 30h de CM.

##### **UEM2 (coefficient 1 - 5 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2,5 ECTS)
- Atelier d'écriture journalistique (2,5 ECTS)

Les matières « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. La matière « Atelier d'écriture journalistique » se compose de 15h de TD.

## 2ÈME ANNÉE

### SEMESTRE 3

#### **UEF3 (coefficient 1 - 16 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Enjeux et éthique du numérique (8 ECTS)
- Communication politique (8 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

#### **UEC3 (coefficient 1 - 8 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Les industries culturelles (4 ECTS)
- Histoire politique de la Vème République (4 ECTS)

Chaque matière représente 18h de CM.

#### **UEM3 (coefficient 1 - 6 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2 ECTS)
- Atelier d'écriture journalistique (2,5 ECTS)
- Compétences documentaires (1 ECTS)

La matière « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. Les matières « Atelier d'écriture journalistique » et « Compétences documentaires » se composent de 15h de TD.

### SEMESTRE 4

#### **UEF4 (coefficient 1 - 16 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Internationalisation des programmes de fiction (8 ECTS)
- Sociologie de la culture et institutions culturelles (8 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

#### **UEC4 (coefficient 1 - 9 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Économie politique (4,5 ECTS)
- Introduction au droit de la communication (4,5 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

#### **UEM4 (coefficient 1 - 5 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2,5 ECTS)
- Atelier d'écriture journalistique (2,5 ECTS)

La matière « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. La matière « Atelier d'écriture journalistique » se compose de 15h de TD.

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

La scolarité du semestre 3 ou du semestre 4 peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

## 3ÈME ANNÉE

### SEMESTRE 5

#### **UEF5 (coefficient 1 - 18 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Économie des médias (6 ECTS)
- Histoire des médias (6 ECTS)
- Sociologie des médias (6 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

#### **UEC5 (coefficient 1 - 8 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Rhétorique et argumentation (4 ECTS)
- Problèmes sociaux contemporains (4 ECTS)

La matière « Rhétorique et argumentation » se compose de 18h de CM. La matière « Problèmes sociaux contemporains » se compose de 36h de CM.

#### **UEM5 (coefficient 1 - 4 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2 ECTS)
- Atelier de réalisation de podcasts (2 ECTS)

La matière « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. La matière « Atelier de réalisation de podcasts » se compose de 15h de TD.

### SEMESTRE 6

#### **UEF6 (coefficient 1 - 18 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit et déontologie des médias (6 ECTS)
- Sémiologie des médias (6 ECTS)
- Internationalisation de l'information (6 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

#### **UEC6 (coefficient 1 - 6 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Cultures médiatiques, consommation et loisirs (3 ECTS)
- Science politique (3 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

#### **UEM6 (coefficient 1 - 6 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2 ECTS)
- Méthodologie des Sciences Humaines et Sociales (2 ECTS)
- Atelier de réalisation de podcast 2 (2 ECTS)

La matière « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. Les matières « Méthodologie des Sciences Humaines et Sociales » et « Atelier de réalisation de podcast 2 se composent de 15h de TD.

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

La scolarité du semestre 5 peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

## LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

**Texte de référence :** Le Règlement des études de Licence s'applique à tous les diplômes de Licence. Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

Plan de la maquette :

Licence Économie-Gestion Campus Assas

- Première année
- Deuxième année
- Troisième année
  - Parcours Analyse et Politiques Économiques
  - Parcours Économie Internationale
  - Parcours Entreprises et Marchés
  - Parcours Ingénierie Économique
  - Parcours Monnaie et Finance
  - Parcours Monnaie et Finance option Magistère Banque Finance
  - Parcours Sciences de Gestion

Licence Économie-Gestion Campus Melun

- Première année
- Deuxième année
  - Deuxième année parcours classique
  - Deuxième année parcours CCA
- Troisième année parcours CCA

## ENSEIGNEMENTS

### LICENCE ECONOMIE-GESTION CAMPUS ASSAS

#### 1ÈRE ANNÉE

##### SEMESTRE 1

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Macroéconomie 1 : long terme	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Comptabilité générale	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 1	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 1	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Principes d'économie	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Fondements de la gestion	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Fondements de l'informatique	18h	18h	2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit	20
Anglais S1		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

## SEMESTRE 2

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 1 : consommation	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Macroéconomie 2 : court terme	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 2	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 2	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Bureautique		18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Histoire des faits économiques	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Initiation au droit économique	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S2		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

### Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année

**UC Facultative annuelle :** éléments spécifiques à la 1<sup>ère</sup> année de Licence Economie et Gestion

**Parcours professionnalisant :**

Thématique : Découverte des professions juridiques et judiciaires et acquisition de compétences méthodologiques

1. Tutorat (S1 et S2) – 15h TD par semestre

Le tutorat donne lieu à l'attribution de 3 points bonus par semestre.

**2ÈME ANNÉE****SEMESTRE 3**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF3 (coeffcient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 2 : production	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Macroéconomie 3 : politiques macroéconomiques	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 3	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 3	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC3 (coeffcient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Comptabilité nationale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Management des organisations	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S3		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20
<b>1 matière au choix parmi :</b>							
Économie numérique et intelligence artificielle	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
Jeux et stratégies	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
RSE et transition énergétique	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
Inégalités et redistribution	18h		2	Écrit	20	Écrit	20

**SEMESTRE 4**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Économie monétaire et bancaire	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Comptabilité analytique	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 4	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 4	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Économie publique	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Économie internationale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : outils avancés et bases de données	18h	18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S4		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

**3ÈME ANNÉE****Parcours Analyse et Politiques Economiques****SEMESTRE 5**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 3 : risque et temps	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Économétrie Ingénierie Économique 1	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Théorie des jeux	24h		4	Écrit	20	Écrit	20
Politiques de la concurrence	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S5		18h	3	Écrit / CC	20	Écrit	20

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Économétrie Ingénierie économique 2	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Théorie des contrats et des incitations	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Politiques publiques	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Croissance et cycles	24h		4	Ecrit	20	Écrit	20
Informatique : Python et R	18h	36h	3	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S6		18h	3	Écrit /CC	20	Écrit	20

## Parcours Économie Internationale

### SEMESTRE 5

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF5 (coefficients 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 3 : risque et temps	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Management international	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC5 (coefficients 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Géopolitique de l'économie mondiale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Histoire de la pensée économique	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : programmation VBA		24h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S5		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Économétrie	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Théorie des contrats et des incitations	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Macroéconomie ouverte	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Crit / Prise en compte CC	20
<b>UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Croissance et cycles	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Économie financière internationale	24h		4	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S6		18h	3	Écrit / CC	20	Écrit	20

## Parcours Entreprises et Marchés

### SEMESTRE 5

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF5 (coefficients 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 3 : risque et temps	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Théorie des jeux et stratégie de l'entreprise	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC5 (coefficients 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Management industriel et logistique	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Économie de l'entreprise	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : programmation VBA		24h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S5		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Économétrie	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Théorie des contrats et des incitations	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Ecrit / Prise en compte CC	20
Économie industrielle	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Ecrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Informatique : Python et R	18h	36h	3	CC	20	Prise en compte CC	20
Comptabilité analytique approfondie	24h		4	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S6		18h	3	Écrit / CC	20	Écrit	20

## Parcours Ingénierie Economique

### SEMESTRE 5

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF5 (coefficients 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 3 : risque et temps	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Économétrie Ingénierie Économique 1	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC5 (coefficients 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Informatique : programmation VBA		24h	3	CC	20	Prise en compte CC	20
Théorie des jeux	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Institutions et marchés financiers	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S5		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF6 (coeffcient 2 - 20 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Économétrie Ingénierie Économique 2	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Théorie des contrats et des incitations	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Analyse exploratoire de données financières	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC6 (coeffcient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Informatique : Python et R	18h	36h	4	CC	20	Prise en compte CC	20
Croissance et cycles	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S6		18h	3	Écrit / CC	20	Écrit	20

## Parcours Monnaie et Finance

### SEMESTRE 5

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF5 (coefficients 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 3 : risque et temps	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Marchés financiers	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC5 (coefficients 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Histoire de la pensée économique	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Institutions financières et réglementation	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : programmation VBA		24h	3	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S5		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Économétrie	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Théorie des contrats et des incitations	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Analyse exploratoire de données financières	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Érit / Prise en compte CC	20
<b>UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Croissance et cycles	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Économie financière internationale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : algorithmique et programmation	18h	18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S6		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

## Parcours Monnaie et Finance option Magistère Banque Finance (MBF)

### SEMESTRE 5

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
UEF5 (coefficients 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires							
Atelier de préparation CV et entretiens	24h			Non évalué			
Microéconomie 3 : risque et temps	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Comptabilité générale	36h		6	Écrit	20	Écrit	20
Mathématiques 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Ecrit / Prise en compte CC	20
Statistique 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Ecrit / Prise en compte CC	20
UEC5 (coefficients 1 - 10 ECTS) : 5 matières obligatoires							
Informatique : programmation VBA		24h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Monetary Macroeconomics	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Introduction à la finance	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Introduction to capital markets	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Anglais économique et financier 1	36h		2	CC	20	Prise en compte CC	20

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Econométrie	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Microéconomie appliquée : banque et assurance	36h		6	Écrit	20	Écrit	20
Analyse financière	36h		4	Écrit	20	Écrit	20
Mathématiques financières	24h		4	Écrit	20	Écrit	20
<b>UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 6 matières obligatoires</b>							
Croissance et cycles	24h		1	Écrit	20	Écrit	20
Droit des affaires	30h		2	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : programmation Python	24h		2	CC	20	Prise en compte CC	20
Probabilités	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Introduction to derivative markets	21h		2	Écrit	20	Écrit	20
Anglais économique et financier 2	36h		1	CC	20	Prise en compte CC	20

**Règles spécifiques de 3<sup>eme</sup> année Parcours Monnaie et Finance option Magistère Banque Finance (MBF)**

Tous les cours sont spécifiques au MBF, à l'exception des cours suivants, qui sont mutualisés avec le parcours Monnaie et Finance :

- Microéconomie 3 : risque et temps
- Mathématiques 5
- Statistique 5
- Informatique : programmation VBA
- Économétrie
- Croissance et cycles

## Parcours Sciences de gestion

### SEMESTRE 5

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Coefficient de la matière	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Coefficient de l'épreuve	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème	Coefficient de l'épreuve
<b>UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 5 matières obligatoires</b>										
Séminaire d'intégration		15h			Non évalué					
Comptabilité approfondie	18h	7,5h	3,5	1	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
Marketing et communication	36h	15h	6	2	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
Stratégie et entreprenariat responsable	18h	7,5h	3,5	1	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
Théorie des organisations	18h	7,5h	3,5	1	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
Finance	18h	7,5h	3,5	1	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
<b>UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>										
Droit du travail	36h		3	2	Écrit	20	1	Écrit	20	1
Système d'information et gestion en réseau	36h	18h	5	3	CM : écrit TD : CC	20	2 1	Écrit	20	1
Anglais S5		18h	2	1	CC	20	1	Prise en compte CC	20	1

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Coefficient de la matière	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Coefficient de l'épreuve	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème	Coefficient de l'épreuve
<b>UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>										
Techniques quantitatives de gestion	36h	15h	7	2	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et audit	36h	15h	7	2	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
Logistique	18h	7,5h	3	1	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
Digitalisation des fonctions de l'entreprise	18h	7,5h	3	1	CM : écrit TD : CC	20 20	2 1	Écrit Prise en compte CC	20 20	2 1
<b>UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>										
Droit des affaires	36h		3	2	Oral	20	1	Oral	20	1
Gestion des ressources humaines	36h		3	2	Oral	20	1	Oral	20	1
Anglais S6		18h	2	1	CC	20	1	Prise en compte CC	20	1
<b>1 matière au choix parmi :</b>										
Projet : systèmes d'information appliqués à la gestion		18h	2	1	CC	20	1	Prise en compte CC	20	1
Mémoire d'apprentissage		18h	2	1	CC	20	1	Prise en compte CC	20	1

## **Règles spécifiques de 3ème année Parcours sciences de gestion**

### L3 Parcours Science de gestion : filière étudiant-entrepreneur :

Les enseignements suivis par les étudiants-entrepreneurs dans le cadre de la licence 3 éco-gestion, parcours sciences de gestion, sont les mêmes que ceux des étudiants apprentis. Les périodes de travail en entreprise sont remplacées par des périodes de travail sur un projet entrepreneurial, effectuées au sein de l'incubateur Assas Lab' (36 rue Charcot, paris 13ème). L'assiduité des étudiants sur ces périodes de travail dédiées est contrôlée.

Les étudiants, en plus de leurs enseignements de la licence 3 éco-gestion, parcours gestion, assistent à un ensemble d'ateliers, en format numérique principalement, dédiés à la conduite de projet entrepreneurial. Ces ateliers sont assurés par des professionnels et des enseignants des établissements composantes de l'EPEX (Assas et Efrei principalement).

Chaque étudiant inscrit bénéficie de 15h de mentorat sur l'année, déployé en petits groupes de projets. Chaque mentor vérifie tous les mois/mois et demi durant l'année l'état d'avancement de chacun des projets suivis.

Capacité d'accueil du parcours et sélection des candidats : Les étudiants souhaitant candidater à cette filière devront déposer un dossier de présélection présentant leur projet de création ou reprise d'entreprise puis, en cas d'acceptation du dossier, passer devant un jury de sélection composé des responsables de la licence et de la direction de l'incubateur Assas Lab'.

Évaluation des étudiants-entrepreneurs : les étudiants-entrepreneurs suivent les mêmes cours et sont évalués de la même manière que les étudiants apprentis. Ils sont dispensés du TD de 18h intitulé « Projet : systèmes d'information appliqués à la gestion », mais doivent effectuer un mémoire, avec une soutenance consacrée à leur projet entrepreneurial évaluer selon un barème identique.

**LICENCE ECONOMIE-GESTION CAMPUS DE MELUN****1ÈRE ANNÉE****SEMESTRE 1**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Macroéconomie 1 : long terme	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Comptabilité générale	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 1	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 1	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Principes d'économie	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Fondements de la gestion	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Fondements de l'informatique	18h	18h	2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit	20
Anglais S1		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

## SEMESTRE 2

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 1 : consommation	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Macroéconomie 2 : court terme	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 2	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 2	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Bureautique		18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Initiation au droit économique	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S2		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20
<b>1 matière au choix parmi :</b>							
Jeu sérieux d'entreprise	12h	12h	3	CC	20	Prise en compte CC	20
Histoire des faits économiques	24h		3	Écrit	20	Écrit	20

### Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année

**UC Facultative annuelle :** éléments spécifiques à la 1<sup>ère</sup> année de Licence Économie et Gestion

**Parcours professionnalisant :**

Thématique : Découverte des professions juridiques et judiciaires et acquisition de compétences méthodologiques

1. Tutorat (S1 et S2) – 15h TD par semestre

Le tutorat donne lieu à l'attribution de 3 points bonus par semestre.

**2ÈME ANNÉE****Parcours classique****SEMESTRE 3**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Microéconomie 2 : production	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Macroéconomie 3 : politiques macroéconomiques	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 3	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 3	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Comptabilité nationale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Management des organisations	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S3		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20
<b>1 matière au choix parmi :</b>							
Economie numérique et intelligence artificielle	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
Jeux et stratégies	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
RSE et transition énergétique	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
Inégalités et redistribution	18h		2	Écrit	20	Écrit	20

**SEMESTRE 4**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Économie monétaire et bancaire	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Comptabilité analytique	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Mathématiques 4	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Statistique 4	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Économie publique	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Économie internationale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : outils avancés et bases de données	18h	18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S4		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

**2ÈME ANNÉE****Parcours Comptable, Contrôle, Audit (CCA)****SEMESTRE 3**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF3 (coeffcient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Gestion de projet	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Analyse financière	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Économie de l'entreprise	24h	18h	3	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Management de la supply chain et logistique	24h	18h	3	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC3 (coeffcient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Droit social et relations de travail	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Comptabilité nationale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Management des organisations	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Anglais S3		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**SEMESTRE 4**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF4 (coeffcient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Stage en entreprise de 8 semaines				Non évalué			
Politiques de financement et d'investissement	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Comptabilité analytique	36h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Contrôle de gestion	24h	18h	3	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Techniques quantitatives de gestion	24h	18h	3	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC4 (coeffcient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Droit des affaires	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Gestion des ressources humaines	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : outils avancés et bases de données	18h	18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
Anglais S4		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

**3ÈME ANNÉE****Parcours Comptable, Contrôle, Audit (CCA)****SEMESTRE 5**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF3 (coefficients 2 - 20 ECTS) : 5 matières obligatoires</b>							
Séminaire d'intégration		15h		Non évalué			
Comptabilité approfondie	30h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Fiscalité de l'entreprise	30h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Management des opérations et lean management	18h	7,5h	2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Management responsable des organisations et développement durable	24h		2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Management des systèmes d'information et gestion en réseau	18h	7,5h	2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC3 (coefficients 1 - 10 ECTS) : 5 matières obligatoires</b>							
Management territorial - cycle de conférences	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
Gestion industrielle	18h		2	Écrit	20	Écrit	20
Droit fiscal	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Droit des affaires 2 : droit spécial des sociétés	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Anglais des affaires 1		18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20

**SEMESTRE 6**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 5 matières obligatoires</b>							
Méthodes d'audit organisationnel et d'évaluation	30h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Contrôle de gestion social et environnemental	30h	15h	7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Comportement organisationnel et leadership	18h	7,5h	2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Entrepreneuriat et outils stratégiques : introduction à la création et la reprise d'entreprise	18h	7,5h	2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
Marketing et communication	18h	7,5h	2	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit / Prise en compte CC	20
<b>UEC4 (coefficient 1 - 5 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Droit des affaires 3 : opérations sociétaires et groupes de sociétés	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Jeux d'entreprise	24h		1	Écrit	20	Écrit	20
Anglais des affaires 2		18h	2	CC	20	Prise en compte CC	20
<b>UEP6 (Coefficient 1 - 5 ECTS) : 1 matière au choix</b>							
Stage de 12 semaines (formation initiale)		5		Oral	20	Prise en compte de l'oral	20
Apprentissage		5		Oral	20	Prise en compte de l'oral	20

### Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année